

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 15

Artikel: Chanson d'avril
Autor: Ferrier, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

effet, s'organisent déjà des souscriptions, concerts et comités en faveur de nos malheureux compatriotes, et c'est, il me semble, une chose consolante de voir, dans un moment de crise économique et de politique violente comme celui que nous traversons maintenant, les distinctions de partis et les préoccupations d'affaires laisser place à un sentiment plus élevé, la solidarité de tous devant le malheur.

Parmi toutes ces manifestations spontanées de la charité, il en est une que je trouve assez marquante pour la signaler. C'est celle d'un lutteur-acrobate français : « Monsieur Charles de Paris » qui, hier soir, à la Tonhalle, renonçait bravement à une recette d'environ cent cinquante francs (péniblement gagnée, certes) en faveur de nos incendiés. De la part d'un étranger, qui, probablement, ne se fait pas de rentes avec son métier de casse-cou, le fait vaut la peine d'être relevé.

Elle était vraiment très intéressante et très caractéristique cette soirée d'hier. A huit heures, la salle, bien éclairée, était déjà bondée d'un public d'amateurs applaudissant à tout rompre. Officiers des anciens régiments suisses experts aux choses de l'escrime, gymnastes aux carrures imposantes, membres de la colonie anglaise boxeurs passionnés, tous suivaient avec un intérêt marqué les jeux de poids fantastiques et les équilibres inquiétants de l'acrobate. Mais la *great attraction* de la soirée, c'était les assauts de fleuret, boxe, canne, et les parties de lutttes entre Monsieur Charles et de nombreux amateurs.

Outre l'intérêt de la lutte elle-même, il y avait là, en effet, de piquants contrastes de tempéraments à étudier. D'un côté, le lutteur français, vif, nerveux, impressionnable, plaisantant en recevant les coups et portant les siens galement; de l'autre, l'adversaire anglais, calme, correct, imperturbable, annonçant au plus fort du combat les « Toché » d'une voix tranquille et avec le traditionnel accent britannique.

Il y a cependant, dans ce genre de spectacles quelque chose d'un peu humiliant, pour la grande majorité des spectateurs, qui, comme votre serviteur, ne sont pas des hercules. Toute cette exhibition de torses musculeux de bras énormes, de poids de 30 à 40 k^{os}, voltigeant comme des boîtes d'allumettes, donne plus ou moins à réfléchir, et l'on sort de là mécontent de son thorax et furieux contre ses biceps dont on n'avait pas eu l'idée de se plaindre auparavant. Je suis bien persuadé qu'un spectacle, comme celui d'hier soir, doit avoir une excellente influence sur les gens d'un naturel par trop belliqueux et calmer un peu leur ardeur batailleuse.

Et maintenant, pour terminer mon petit article dans le langage des lutteurs :

« Un bon petit bravo, lecteurs, à Monsieur Charles de Paris, qui a bien voulu céder sa recette d'hier à nos incendiés. C'est pour avoir l'honneur de le remercier sincèrement.

« Quelques mots encore, Mesdames et Messieurs. Samedi soir 14 courant, grand concert monstre donné par toutes les sociétés musicales de notre ville au profit des incendiés de Vallorbes. Assauts de chant, lutttes d'harmonie, parties de point et de contrepoint, etc., etc. Si vous avez été contents et

satisfaits, faites-en part à vos amis et connaissances, et envoyez-nous du monde. Je vous salue, Mesdames et Messieurs. » B.

Le *Gaulois* publie cette jolie *Chanson d'avril*, que nos lecteurs liront sans doute avec plaisir :

C'est le huit avril, ce matin,
Le joli mois qui recommence;
Le pinson chante sa romance
Aux bois tendus de vert satin.
C'est dans les champs, c'est à la ferme,
Espoir, amour et gai babil!
Ah ! comme j'aimerais avril,
...S'il n'était pas le mois du terme !

La prairie étale les fleurs
Dont elle a sa jupe étoilée,
Comme une veuve consolée
Reprend ses robes de couleurs.
L'écrin que novembre referme,
Avril le rouvre sans péril.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Dans les froments en herbe encor,
Coquettement la pâquerette
Lisse sa fraise de pierrette
Pour séduire le bouton d'or,
Et, le soir venu, se referme,
Frileuse et craignant le grésil.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Ici, narguant le moissonneur,
Le coquelicot prend, superbe
Et rouge, pour décorer l'herbe,
Des airs de Légion-d'honneur.
Là, dans le blé dont le grain germe,
Le bluet dresse son profil.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Or à mon modeste foyer
M'étant assis tout un trimestre,
J'attends, réalité terrestre,
La quittance de mon loyer.
Même à ma porte, d'un poing ferme,
Mon portier heurte, être incivil.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Il faut payer, détail bourgeois,
Et zéro dans mon secrétaire !
Fi ! monsieur mon propriétaire,
Vous me gêtez ce joli mois !
Loin de la chambre qu'il m'affirme,
Faudra-t-il connaître l'exil ?
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

L'exil loin de l'objet chéri...
Car cet affreux bourgeois est père,
Et sa fille — au moins je l'espère —
M'eût bien voulu pour son mari.
— Entrez ! — Je sens sous l'épiderme
Courir comme un venin subtil !
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

C'est une lettre ! ô cœur humain,
Comme insondable est ton mystère !
Voici que mon propriétaire,
De sa fille m'offre la main !
Et cette maison qu'il afferme
Très cher sera la dot, dit-il !
Ah ! que je vais aimer avril,
Le mois des lilas — et du terme !

Paul FERRIER.

On pari gagni pè malice.

Pétru étai on petit gaillâ que ne payivè pas dè mena, kâ n'avâi pas pi lo thoraxe ; mà cein n'eimpatsè pas quel'étâi foo qu'on diastro et que sè poivè tserdi on sa dè dix quartérons, lè pi dein lo quartéron. Poivè assebin teni onna seille à bré teindu dézo la goletta dâo borné tantquiè que le razâi, que faut ma fâi avâi dâo niai po cein poâi fèrè.

On dzo que sè troâvè pè la pinta et que l'étiot ein trein dè couienâ, lo gros Sami qu'étâi pansu et municipau et qu'avâi on bocon tserdzi, lâi fâ : Eh bin, Pétru ! t'as bio ètrè solido, fraimo que te ne mè portè pas à 20 pas, à cambeyion su ton bré !

Pétru qu'étâi on mâlin, lâi repond : Pourquoi pas ! Se vo volliâi frémâ po quatre z'écus nâovo, vo porto à bré teindu du ice tant qu'à la fretéri.

— Tapa quie, se lâi fâ Sami ein lâi preseinteint la man ; kâ sè peinsâvè bin que Pétru fasâi 'na fôlèrâ.

Pétru ne renasquè pas ; lâi totsè la man per dévant témoeins, et saillont que dévant.

La fretéri étâi bin à dou ceints pas dè la pinta, et po lâi allâ, faillâi passâ per dévant lo borné iò cinq buiandâirès, sein comptâ la fenna âo syndiquo, lâvâvont la buïa.

— Eh bin, su prêt, se fâ Sami.

— Pas tot à fè, se repond Pétru ; vo faut doutâ voutra veste.

— Coumeint, doutâ ma veste !

— Et bin su ! y'é frémâ dè vo portâ, mà pas voutra veste, que pâisè bin cinq livrès po lo mein.

— Eh bin, va que sâi de, se dit Sami ; et ye trait sa veste. Ora, hardi !

— Oh, hardi ! tot ora. Doutâ voutrè chòquès. Avoué lào duès reintsès dè tatsès et lo talon qu'ein est tot garni, cein ne fâ pas me n'affèrè ; et pi après vo foudra doutâ voutron gilet, voutrè tsaussès et traîrè voutra tsemise, kâ n'é pas frémâ dè portâ voutrè z'haillons. Dépatsi-vo !

Ma fâi Sami ne sè tsaillessâi diéro dè passâ dévant lo borné coumeint quand l'étâi venu âo mondo, et vollie traitâ Pétru dè jeanfoudre ; mà lè témoeins que lâi cosont ellia couienarda, priront lo parti dè Pétru, et lo municipau tot penâo fe d'obedzi d'aboulâ lè quatre riondalès qu'ont servi à Pétru à pâyî on verro à Sami et âi témoeins, et à allâ fèrè on tor pè Dzenèva.

Conseils aux mamans.

Voici quelques conseils d'hygiène donnés aux mères de famille, par la Société française d'hygiène, qui trouveront sans doute bon accueil chez la plupart de nos lectrices. Il s'agit de l'hygiène et de l'éducation de la première enfance :

« Les parents doivent s'attacher surtout, du moment où l'enfant quitte la mamelle à celui où il va s'asseoir sur les bancs de l'école, à diriger sagement le développement corporel du petit être. L'hygiène et la propreté de l'habitation ont la plus grande importance dans cette période de la vie. « La fleur humaine, a dit un poète, est celle qui a le plus besoin d'air et de lumière. » Voici comment on devra régler les sorties des enfants :

« Au fort de l'été, le bébé doit rester dehors la plus grande partie de la journée ; au printemps et en automne, pas moins de quatre à cinq heures ; en hiver, tout le temps que le soleil brille. » Les sorties du matin sont préférables à celles du soir. On évitera le passage brusque du chaud au froid et réciproquement.

La chambre des enfants n'aura pas plus de 15° centigrades, pas moins de 10. Il faut habituer les enfants à dormir dans un lit simple, peu couvert, un peu profond, assez dur, dépourvu de rideaux. On les revitera, la nuit, d'une longue chemise fermée au cou et aux poignets, et dépassant les pieds de vingt centimètres ; la tête ne sera point couverte. Jusqu'à quatre ans, le sommeil sera de douze heures, de quatre à six ans, dix heures suffisent. Tous les jours, l'enfant sera couché à huit heures.

A moins d'ordonnances médicales, ne pas faire porter de la flanelle aux enfants ; on leur évitera les jarrettières, les cravates et les cache-nez, les talons et les bouts pointus des chaussures.

On ne donnera de la viande aux enfants qu'avec prudence et modération ; le poulet et le veau sont les viandes qui s'approprient le mieux à leurs organes digestifs, à condition qu'elles soient bien cuites et bien mâchées : on évitera de leur donner les mets de haut goût, les épices. Les fruits mûrs en quantité raisonnable, les confitures, préparées dans la famille, sont d'excellents aliments. On s'abstiendra de leur faire prendre du vin pur, des liqueurs, du café et du thé, excitants nuisibles au frêle système nerveux du jeune âge.

Les premières études doivent être conçues sous forme de jeux. En somme, le moins de travail possible ; beaucoup de grand air, beaucoup d'eau pour les ablutions ; une nourriture simple où dominent le pain et le lait. Voilà en quelques mots l'hygiène de la seconde enfance de 2 à 6 ans.

Hector et Achille.

VI

Dans le courant de la semaine, Albert rentra tenant à la main un journal où était racontée en termes émus la double mort des jeunes Hector et Achille P... d'A..., des environs de Fécamp.

Il y a de ces événements qui vous renversent !

Huit jours se passèrent. Agathe répondit, mais d'une écriture plus ferme :

« Chère amie,

» Pour la première fois, je vous écris seule, je suis à la fin hors de moi de voir Cécile dans l'état où elle est depuis la mort de son Hector. Que voulez-vous faire à un malheur irréparable ? Mon infortunée petite sœur n'entend aucune raison, et j'ai peur que son cerveau ne s'en ressente. Elle ne veut plus maintenant quitter les rochers où elle aperçoit les animaux, objets de la tendre sollicitude de son futur ; ses larmes se mêlent sans